

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 23 (1943)
Heft: 3

Rubrik: 25 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

25° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

COMPTE RENDU

Le 27 février dernier s'est réunie, dans les locaux du Cercle commercial Suisse, à Paris, la 25^e Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France. Le nombre des participants était particulièrement élevé puisque 174 Adhérents étaient présents, dont 121 membres actifs (de nationalité suisse) et 53 membres associés (de nationalité française). Ils représentaient, en outre, 700 sociétaires, dont 255 membres actifs et 445 associés.

En ouvrant la séance à 16 heures, M. Emile Bitterli, Président en exercice, remercia M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France et Président d'honneur de la Compagnie, d'avoir bien voulu se déplacer de Vichy à Paris pour assister à la réunion. D'autre part, il exprima ses sentiments de gratitude à M. André Siegfried, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et à l'Ecole Libre des Sciences Politiques, qui avait accepté de faire une conférence à l'issue de l'Assemblée. Enfin, il dit à M. Lampart, Président du Cercle Commercial Suisse, ses remerciements pour l'hospitalité qu'il offrait avec tant d'amabilité. Aux côtés de ces personnalités, on remarquait à la table présidentielle M. Naville, Gérant du Consulat de Suisse à Paris; M. Dobler, Président-Fondateur; M. Brandt, premier Vice-Président; M. Monvert, deuxième Vice-Président; M. Gunthert, Trésorier; MM. Riedweg et Emile-Victor Bitterli, Commissaires aux Comptes; M. Gérard de Pury, Secrétaire Général. Après leur désignation par l'Assemblée en qualité de scrutateurs, MM. Jorin et Mendé se joignirent à eux.

Le Bureau ayant été constitué, le Président passa la parole au Secrétaire Général qui donna lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Compagnie en 1942. Puis le Trésorier fit son rapport sur les finances de la Compagnie pendant la même année. Enfin, l'Assemblée entendit le rapport des Commissaires aux Comptes. Ces trois documents sont reproduits in extenso dans la présente revue. Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée vota la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Trésorier et des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties et à l'unanimité le compte rendu de l'activité déployée pendant l'année écoulée, l'état des recettes et des dépenses de 1942 et le bilan au 31 décembre dernier. Elle donne décharge au Conseil d'Administration, au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes. »

L'Assemblée renouvela ensuite le mandat d'Administrateur de MM. Emile Bitterli, Henri Gunthert, Ernest Gutzwiller, Raoul La Roche, Robert Loppacher, Hans de Pfyffer, Jacques de Pury et Eugène Weber. Approuvant la suggestion du Conseil d'Administration, elle décida de renvoyer à une

prochaine séance la nomination de nouveaux Administrateurs. Elle désigna MM. Jacques Riedweg et Emile-Victor Bitterli comme Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1943.

A la demande du Conseil d'Administration, dont le Président se fit l'interprète, l'Assemblée conféra ensuite, par acclamation, la distinction de Membre d'honneur à M. Henry de Torrenté, Conseiller de Légation, actuellement Délégué aux Accords commerciaux près le Département fédéral de l'Economie publique à Berne, qui, de 1928 à 1941, déploya, sous les ordres de M. le Ministre Dunant, puis de M. le Ministre Stucki, une activité éminemment utile au maintien et au développement des bonnes relations économiques entre la France et la Suisse.

M. le Ministre Stucki voulut bien prendre alors la parole. Après avoir exprimé le plaisir que lui causait l'hommage qui venait d'être rendu à M. de Torrenté et sa satisfaction de se retrouver au milieu de la colonie suisse de Paris, il fit un exposé sur la situation actuelle des relations économiques franco-suisse, la comparant à celle des années d'avant-guerre et soulignant les difficultés que nous réserve l'avenir.

Après cette allocution le Secrétaire Général lut à l'Assemblée, qui l'adopta, le procès-verbal de la réunion, et le Président déclara la séance close.

Il donna alors la parole à M. le Professeur Siegfried qui fit une conférence du plus haut intérêt sur le sujet suivant : « Production et Distribution ».

M. Siegfried montra dans une première partie comment les progrès de la technique industrielle avaient permis un développement considérable de la production dont la distribution aux consommateurs s'est avérée de plus en plus difficile. Etayant son argumentation par des statistiques, il prouva que les fonctions de distribution, toujours plus compliquées, n'avaient cessé de gagner du terrain, au cours des derniers lustres, aux dépens des fonctions de production simplifiées par leur rationalisation.

Dans une seconde partie, il indiqua la nécessité et les moyens d'introduire la rationalisation dans le système de distribution.

Dans sa conclusion, il affirma que la race blanche, à laquelle on doit la technique actuelle de la production, ne faillirait pas à la tâche qui l'attend dans le domaine de la distribution et qu'elle réussirait à se donner une organisation qui réglerait les rapports des producteurs et des consommateurs entre eux, sans porter une atteinte directe à cet individualisme qui est à la base de son génie créateur.

Les applaudissements de l'Assemblée prouvèrent à l'éminent conférencier l'attention et le plaisir avec lesquels l'Assemblée avait suivi son exposé.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE EN 1942

I. — Principaux résultats acquis

L'activité de la Compagnie a été dominée pendant l'année écoulée, comme elle l'est aujourd'hui encore, par le souci de sauvegarder le commerce franco-suisse, en stimulant les ventes en Suisse de marchandises françaises. Le but n'est pas seulement de combler le déficit du « clearing » franco-suisse, né de la forte régression de celles-ci. Il consiste, d'une part, à permettre à la Suisse de maintenir ses exportations vers la France, malgré les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par notre pays pour acheter en France les matières premières et les produits semi-ouvrés nécessaires à la fabrication des articles demandés sur le marché français, d'autre part, à donner les moyens aux exportateurs français de reprendre contact avec leurs clients en Suisse et de conserver ce débouché.

Chacun des Secrétariats de Paris, Lyon et Marseille s'est efforcé de déceler ce que les entreprises industrielles et agricoles de sa circonscription sont susceptibles d'exporter en Suisse. Un travail de détection s'est ainsi organisé sur une grande échelle et le Secrétariat Général n'a pas hésité à engager un « démarcheur » chargé de trouver des exportateurs éventuels. Le système a porté des fruits particulièrement concrets dans la région des Charentes où d'importantes quantités d'eaux-de-vie ont été vendues à la Suisse. Sur notre initiative également, de vastes programmes pour l'exportation de produits chimiques ont pu être menés à bonne fin. Des contrats relatifs à la vente de matériel radio-électrique ont été signés sur notre instigation et ont déjà permis de procéder à des exportations intéressantes.

D'autres exemples pourraient être donnés d'interventions de la Compagnie ayant provoqué la réalisation d'importantes ventes en Suisse de marchandises françaises. Il faudrait également signaler les affaires qui n'ont pas été conclues par notre intermédiaire, mais qui sont nées de notre action de propagande en faveur des exportations françaises vers la Suisse. L'énumération en serait fastidieuse.

Il ne suffit pas de trouver la marchandise et de mettre en rapport vendeur et acheteur. Il faut encore obtenir la licence d'exportation, ce qui nécessite de multiples démarches. Le paiement de la marchandise fait l'objet d'autres interventions.

Ces démarches ont été entreprises par nos soins, non seulement pour des exportations de marchandises françaises en Suisse, mais également pour des importations de marchandises suisses en France. La sortie des marchandises de Suisse ou leur entrée dans ce pays nous oblige, par ailleurs, à intervenir à Berne, parallèlement à nos démarches à Paris et Vichy.

Depuis fin 1942, notre action en faveur des ventes en Suisse de marchandises françaises se déploie en étroite colla-

boration avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale qui cherche à faire aboutir dans notre pays les affaires nées en France de nos initiatives et de notre propagande. La Chambre de Commerce Française pour la Suisse à Genève et d'autres institutions dans les deux pays travaillent dans le même sens. Ces efforts sont du reste soutenus et encouragés par les Administrations françaises et suisses.

Quoique les statistiques sur le commerce franco-suisse ne soient pas publiées, ce n'est un secret pour personne que les exportations françaises en Suisse ont augmenté pendant l'année écoulée.

*
* *

D'autres résultats ont été acquis par la Compagnie en 1942 :

Poursuivant la tâche qui lui fut confiée par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, en automne 1940, lors de la création du « clearing » franco-suisse, la Chambre de Commerce est intervenue auprès de nombreux débiteurs en France occupée pour les aider à s'acquitter de leurs engagements vis-à-vis de leurs créanciers suisses. C'est ainsi que pendant l'année écoulée d'importantes sommes ont été versées par notre intermédiaire à l'Office des Changes à Paris pour être compensées en Suisse.

Dans certains cas, ces recouvrements de créances ont pris, devant l'attitude négative du débiteur, le caractère d'affaires contentieuses, mais il nous a été possible, en général, de l'amener à composition et d'éviter de le poursuivre devant les tribunaux.

Nous avons également été appelés à intervenir auprès de débiteurs en France non-occupée et en Suisse pour le compte de créanciers résidant en France occupée.

Ces recouvrements de créances ont donné lieu à la création d'un Service spécial auprès de notre Secrétariat Général, qui a acquis une grande expérience dans le domaine compliqué des paiements franco-suisses par compensation.

Les agences de renseignements que constituent les Secrétariats de la Compagnie ont fonctionné à plein rendement, fournissant un nombre sans cesse croissant d'indications relatives aux multiples aspects du problème économique franco-suisse.

*
* *

De son côté, notre organe, la « Revue Economique Franco-Suisse » a été diffusé en France comme en Suisse. Malgré les difficultés rencontrées actuellement par toute publication périodique, les dix numéros prévus sont sortis de presse à dates fixes. Le nombre de pages a été réduit et il

a fallu renoncer à la publicité qui couvrait les frais d'édition de la revue. Mais, par ses articles de fond et ses différentes rubriques, elle a su retenir l'attention du monde des affaires et l'intéresser davantage à notre institution.

Les nouveaux Services de la Compagnie, dont la création a été rendue nécessaire par les circonstances actuelles, ont également travaillé dans de bonnes conditions :

Celui des laissez-passer à Paris a facilité à un nombre élevé de nos Sociétaires habitant la zone occupée de se rendre dans les autres zones, de même qu'en Suisse, en leur évitant de multiples et fastidieuses démarches auprès des autorités compétentes. Il faut également rappeler les démarches entreprises en leur faveur pour obtenir les visas de passeport suisse et français, dont ils ont eu besoin pour voyager d'un pays dans l'autre. Dans le même ordre d'idées, rappelons les facilités accordées à nos Adhérents parisiens pour le renouvellement de leur carte d'identité d'étranger.

A la suite des démarches entreprises avec succès par le Président Baumann pour rétablir entre France occupée et Suisse les échanges de lettres indispensables aux bonnes relations économiques des deux pays, les Services chargés à Paris et Lyon d'assurer cette correspondance commerciale ont fonctionné dès le mois de mars 1942. Si les événements de novembre ont provoqué un arrêt momentané dans l'acheminement des lettres allant de Suisse en France occupée, nous sommes occupés actuellement à remédier à ce regrettable état de choses.

Le rétablissement de cette correspondance et son bon fonctionnement sont au nombre des résultats obtenus par la Chambre de Commerce pendant l'année écoulée. Ils ne sont pas étrangers à l'accroissement du nombre des Adhérents qui est passé en 1942 de 3.014 à 4.160. Cette augmentation de 1.146 unités en une année est la plus forte que nous ayons enregistrée.

II. — Administration de la Compagnie

En deux ans, l'effectif de la Chambre de Commerce a plus que doublé. Il a donc fallu, en 1942, s'efforcer d'adapter l'organisation de la Compagnie à son développement. Cette tâche a été rendue difficile par les circonstances exceptionnelles qu'a connues la France pendant l'année écoulée.

M. Baumann, Président de notre Institution depuis le 28 juin 1941, a imprimé aux travaux des Secrétariats un caractère réaliste, dont les résultats viennent d'être relatés. Malheureusement, il a été obligé, au cours de l'année dernière, de quitter Paris pour occuper une nouvelle situation en Suisse. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 1942 a élu à sa place notre Membre d'honneur et ancien Président, M. Emile Bitterli, dont le mandat prendra fin, à sa demande, à l'échéance prévue pour la présidence de M. Baumann, c'est-à-dire à l'Assemblée Générale de 1944.

Le Conseil d'Administration composé de 38 membres,

n'en compte qu'une quinzaine résidant actuellement à Paris, les autres Administrateurs étant retenus en zone non-occupée ou en Suisse. Il s'est réuni une ou deux fois par mois.

La coordination des travaux des différents organes de la Compagnie a été assurée par le Conseil d'Administration. Il s'est préoccupé de réviser les Statuts de la Compagnie. En raison des circonstances actuelles, il a toutefois estimé que les modifications à apporter aux Statuts, pour autant qu'elles ne touchent pas aux droits des Adhérents, pouvaient être incorporées provisoirement dans le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce.

Le Conseil d'Administration a été activement secondé par deux Commissions : celle des Publications, présidée par M. Jacques de Pury, a contrôlé la rédaction et l'édition de notre revue, alors que celle des Admissions, présidée par M. Monvert, a examiné les nombreuses candidatures avant qu'elles ne soient homologuées par le Conseil d'Administration.

Alors que deux des quatre Vice-Présidents, MM. Brandt et Monvert, résident à Paris, un Vice-Président pour la zone non-occupée a été désigné en la personne de M. Muller, à Lyon, et un Vice-Président pour la Suisse, M. Stamm-Nion, à Thoune.

Les Comités des Sections de Lyon et Marseille, qui ont à leur tête respectivement MM. Barbezat et Bovet, se sont réunis régulièrement chaque mois pour surveiller l'activité de leurs Secrétaires et s'occuper des rapports économiques entre leurs régions et la Suisse.

Vu les circonstances, les Sections de Lille et Strasbourg se sont abstenues de toute activité.

Par contre, une nouvelle Section a été créée, le 16 décembre dernier, à Besançon, afin de grouper les nombreux Adhérents de la Compagnie en Franche-Comté. Cette décision a été prise par le Conseil d'Administration sur l'heureuse initiative de M. Perrenoud, qui a été appelé à la présidence de la Section et élu Membre du Conseil d'Administration. A l'image de ce qui a été réalisé en son temps à Lyon et Marseille, un Secrétaire a été installé à Besançon.

Malheureusement, les rangs de ceux qui se sont dévoués à l'administration de la Chambre de Commerce ont été fortement décimés en 1942 :

Le 14 juillet, M. Alfred Bollier, Administrateur, Membre d'honneur et ancien Vice-Président, est décédé à Paris.

Il a été suivi dans la tombe, le 21 du même mois, à Genève, par M. Maurice Trembley, Administrateur et ancien Secrétaire Général.

L'année ne devait pas se terminer sans que nous soyons frappés par un troisième décès, celui de M. le Ministre Alphonse Dunant, Membre d'honneur et ancien Président d'honneur, mort à Genève le 27 novembre.

Nous avons rappelé dans notre revue la vie de ces trois hommes et leur grand dévouement envers notre Compagnie. Nous leur conservons un souvenir ému et reconnaissant.

III. — Organisation des Secrétariats de la Compagnie

Vu l'intensification de l'activité de la Chambre de Commerce, on ne sera pas étonné d'apprendre l'augmentation du nombre des Collaborateurs des Secrétariats de Paris, Lyon et Marseille.

Les Services comptables de notre Secrétariat Général ont eu à faire face à un travail sans cesse croissant. Il a fallu organiser un éconamat pour faciliter l'acquisition et surveiller la consommation du matériel de bureau. Le Service du Contrôle des Adhérents a été particulièrement surchargé de travail, vu l'augmentation du nombre des Sociétaires. Cela ne l'a pas empêché de publier une liste des Adhérents en date du 31 décembre 1941. Il a été de même procédé à l'impression de fichiers des Adhérents, répartis par ordre alphabétique, géographique et professionnel pour servir aux différents Secrétariats de la Compagnie.

A Lyon, le Secrétariat de la Section a été doublé par la Délégation en France non-occupée du Secrétariat Général, dont les différents Services correspondent approximativement à ceux de Paris. La tâche du titulaire de cette Délégation a été particulièrement lourde, car il a dû assurer un contact permanent entre Lyon, Marseille, Vichy et la Suisse, tout en s'occupant en France non-occupée de notre action en faveur des ventes en Suisse de marchandises françaises.

Enfin, à Marseille, le Secrétaire de la Section a été doublé d'un Collaborateur devant également lui permettre de faire face à un travail sans cesse en augmentation.

Au total, le nombre des Collaborateurs est passé en 1942 de 30 à 41.

*
* *

Dans notre rapport de l'année dernière, nous citons les paroles prononcées par notre Président d'honneur, M. Walter

Stucki, Ministre de Suisse en France, lors de l'Assemblée Générale de la Section de Lyon, le 21 février 1942. Parlant de la nécessité d'augmenter les exportations françaises vers la Suisse, il s'était exprimé comme suit : « Vous avez là une occasion unique de montrer ce que peut faire une Compagnie d'hommes d'affaires, de commerçants et d'industriels, dans l'intérêt commun et comment vous pouvez aider, et même remplacer dans une certaine mesure, l'activité de l'Etat. »

Une étroite collaboration s'est établie depuis bien des années entre notre Institution et des représentants en France du Gouvernement Helvétique, qu'il s'agisse de la Légation ou des différents Consuls, de même qu'avec la Division Fédérale du Commerce à Berne, où nous avons en la personne de M. Henry de Torrenté, Conseiller de Légation et Délégué aux Accords Commerciaux, un ami qui, de tous temps, a soutenu et reconnu nos efforts. En 1942, nous avons travaillé avec eux la main dans la main plus étroitement encore que par le passé. Nous sommes loin, par conséquent, de toute idée d'empiéter sur les attributions de l'Etat, mais nous sommes heureux de penser que les résultats donnés par notre activité sont là pour indiquer ce que notre Compagnie d'hommes d'affaires, de commerçants et d'industriels a été à même de réaliser pendant l'année écoulée.

Paris, le 27 février 1943.

Pour le Conseil d'Administration
de la Chambre de Commerce Suisse
en France :

Le Président :

E. BITTERLI.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1942

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de notre Compagnie pour l'année 1942, ainsi que le bilan au 31 décembre dernier.

Par suite de la création de nouveaux services, nécessitée par les événements actuels, du développement de ceux existant et de l'augmentation du coût de la vie, nos dépenses sont en très forte augmentation sur celles de 1941 et atteignent 2.176.393 fr. 94 contre 1.283.818 fr. 73 en 1941.

Nos recettes ont, heureusement, suivi une progression correspondante, grâce à l'augmentation très importante du nombre de nos Adhérents et se sont élevées à 2.202.811 fr. 35, contre 1.288.503 fr. 56 l'année dernière.

Notre exercice se solde donc par un boni de 26.417 fr. 41 que nous porterons à notre compte de provisions.

La publication de notre « Revue Economique Franco-Suisse » a pu être continuée cette année avec un nombre réduit de pages et sans publicité; ceci explique le montant des frais qui se sont élevés à 59.395 fr. 85.

Les prévisions des dépenses pour 1943 sont encore en sensible augmentation sur les dépenses effectives de 1942. Cette augmentation provient notamment des engagements d'employés au cours de l'exercice dont les charges ne porteront leur plein effet qu'en 1943, ainsi que des augmentations sur fournitures, impressions, frais de poste, etc...

Nous espérons que ces dépenses seront compensées par les cotisations de nouveaux Adhérents qui viendront, nombreux, augmenter notre bel effectif actuel.

Le nombre de nos Adhérents a, en effet, passé de 3.014 fin 1941 à 4.160 fin 1942; cette magnifique progression de 1.146 Adhérents montre combien sont appréciés, par ses membres, les services que leur rend notre Compagnie.

Paris, le 10 février 1942.

Le Trésorier :

H. GUNTHERT.

RÉCAPITULATION DES RECETTES EN 1942

	Paris	Lyon	Marseille	Besançon	Total
Recettes					
Subvention fédérale	130.000 »	» »	» »	» »	130.000 »
Cotisations	1.728.350 »	179.525 »	152.105 »	» »	2.059.980 »
Renseignements et recettes diverses	10.434 80	1.142 25	1.254 30	» »	12.831 35
Total	1.868.784 80	180.667 25	153.359 30	» »	2.202.811 35

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES EN 1942

	Paris	Lyon	Marseille	Besançon	Total
Dépenses					
Loyer	86.862 »	8.930 50	1.500 »	501 20	97.793 70
Contributions et assurance incendie	16.245 90	1.768 65	1.750 »	151 90	19.916 45
Personnel	1.068.047 60	99.994 85	77.522 35	12.069 25	1.257.634 05
Frais généraux	429.801 94	48.207 95	45.784 05	14.772 15	538.566 09
Mobilier	26.280 70	3.797 20	12.295 30	20.819 05	63.192 25
Installation des locaux	84.076 25	» »	» »	4.905 25	88.981 50
Liste Adhérents	50.914 05	» »	» »	» »	50.914 05
Revue E. F. S.	59.395 85	» »	» »	» »	59.395 85
Total	1.821.624 29	162.699 15	138.851 70	53.218 80	2.176.393 94
Excédent de Recettes	47.160 51	17.968 10	14.507 60	» »	26.417 41
Dépenses	» »	» »	» »	53.218 80	» »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1942

Actif	1942	1941	Passif	1942	1941
Trésorerie :			Résultats 1941	8.172 63	8.172 63
Paris 522.306 95			Résultats 1942	26.417 41	» »
Lyon 25.004 24			Créiteurs	33.636 70	86.083 55
Marseille 39.806 10			Cotisations anticipées	95.645 »	27.330 »
Besançon 1.768 05	588.885 35	285.521 74	Provision pour créances douteuses	7.289 70	7.289 70
Débiteurs	2.314 85	16.052 45	Provisions pour renouvellement du matériel et mobilier ..	23.000 »	23.000 »
Loyer d'avance	19.875 »	10.675 »	Comptes d'ordre d'attente et provisions diverses	524.703 71	197.862 54
Comptes d'ordre et d'attente..	37.446 25	15.914 58	Frais à régler	54.236 70	» »
Economat	124.580 40	60.299 50	Provisions pour réimpression de la liste Adhérents.. ..	» »	38.724 85
	773.101 85	388.463 27		773.101 85	388.463 27

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 1942

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 25 avril 1942.

En exécution de ce mandat, nous avons examiné les comptes de votre Compagnie pour l'exercice écoulé.

Les livres, avec toutes les pièces comptables concernant l'exercice 1942, ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 36 des Statuts. Nous avons pu constater la parfaite régularité de la tenue de ces livres et

pièces comptables, ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par M. Henri Gunthert, votre Trésorier.

Paris, le 19 février 1943.

Jacques RIEDWEG.
Emile-Victor BITTERLI.

23° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE LYON ET DU CENTRE

COMPTE RENDU

La 23^e Assemblée Générale de la Section de Lyon et du Centre s'est tenue le 6 février 1943. L'Union Helvétique avait bien voulu mettre ses locaux à sa disposition.

Aux places d'honneur on remarquait M. Jean Decroux, Conseiller de Légation, représentant M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, qui avait été empêché d'assister à la réunion, M. Georges Meyer, Consul de Suisse à Lyon et Président d'honneur de la Section, M. Jacques Muller, Vice-Président et Membre d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France, MM. Effront, Vaucher et Wegelin, Administrateurs de cette Compagnie, MM. Ammann et Bourquin, respectivement Vice-Président et Trésorier de la Section.

M. Edouard Barbezat, Président de la Section, remercia d'abord M. Decroux de sa présence à cette réunion et il exprima ses regrets de ne pouvoir saluer M. le Ministre Stucki. Il dit au premier combien les Adhérents qui ne l'avaient pas encore vu étaient heureux de faire sa connaissance et se félicita des excellentes relations qui existent entre la Légation et la Chambre de Commerce. Il dit également sa gratitude aux autres personnalités qui prenaient part à la séance.

M. Decroux voulut bien, ensuite, brosser un tableau de la situation des relations économiques franco-suisse, insistant particulièrement sur les difficultés de communication.

Après avoir remercié M. Decroux de ses déclarations intéressantes, le Président passa la parole à M. Béguelin, Secrétaire permanent, qui lut le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 1942 et le rapport du Comité sur l'activité de la Section en 1942. Le contenu de ces deux documents fut approuvé à l'unanimité ainsi que celui du rapport du Trésorier qui en donna lecture personnellement. Les principaux passages du rapport du Comité sont reproduits ci-après.

Ensuite, l'Assemblée, à l'unanimité, renouva le mandat présidentiel de M. Barbezat et réélut MM. Karcher et Manghart comme membres du Comité. Elle élut, à l'unanimité également, MM. Edelman et Knobel, pour assumer les mêmes fonctions.

M. Muller prononça une brève allocution pour dire son regret de devoir remplacer M. le Président Bitterli, retenu en Suisse, féliciter le Comité et le Président de la Section de leur belle œuvre et souligner l'importance du travail accompli par la Délégation à Lyon du Secrétariat Général qui est dirigée par M. Hirzel.

Enfin, M. Vaucher voulut bien répéter sa conférence « Dans les coulisses du grand reportage » qu'il avait faite trois jours plus tôt devant l'Assemblée Générale de Marseille, obtenant un succès aussi complet.